

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Anglais, session 2025.

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : ANGLAIS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KONDOMBO PAWELEGPINDA	342481	B16884236	31/12/89
1°	TRAORE AROUNA	367102	B12562151	31/12/94
3°	SOME ABDOUL-AZIZE	353769	B13532058	19/05/88
3°	SAWADOGO WINEYAM	353705	B19580983	08/02/89
3°	TRAORE FIDEL	376641	B10662780	23/08/90
3°	YALGUIA WIISNIPOE TYCHIQUE	389054	B15102550	25/01/95
7°	SOME KPINITOUO	354129	B14718804	31/12/88
7°	ZABRE NARCISSE	367119	B13339655	29/10/89
9°	NEBIE AUGUSTIN GILDAS	366467	B9968879	28/08/85
9°	PORGO ISSOUFOU	257611	B20663808	15/04/88

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA



*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail*